

Destinataires

SIAEP DU SUD CHARENTE (contact@siaepsudcharente.fr)

SAUR VIENNE CHARENTE LIMOUSIN BERRY (stephane.montoux@saur.com)

MAIRIE DE VAL DES VIGNES (mairie@valdesvignes.fr)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SUD SAUR

Prélèvement	00123081	Commune	VAL DES VIGNES
Unité de gestion	0336 SUD SAUR	Prélevé le :	lundi 02 décembre 2024 à 09h41
Installation	UDI 000382 MONTMORELIEN	par :	MICHAL FISCHER
Point de surveillance	0000000645 BOURG DE MAINFOND	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	16,1 °C		25	
Chlore libre	0,18 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,24 mg(Cl ₂)/L			

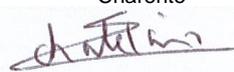
Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE / DA16 ANGOULËME MF 1602
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00127028 Référence laboratoire : 24112901987101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	12 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	0,15 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,6 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	579 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	1,3 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00123081)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Angoulême le 13 décembre 2024
La Responsable du département Santé Environnement de la
Charente



Clémence CHATELAIN